

WE.CONNECT SA

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées**

**(Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2019)**

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

ISH Audit Conseil
198 avenue Victor Hugo
75116 Paris

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019)

A l'Assemblée générale de la société
WE.CONNECT SA
3, Avenue Hoche
75008 Paris

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice écoulé qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Convention de location auprès de la SCI LI BAI

- Convention conclue le 31 décembre 2019 et autorisée par le Conseil d'administration en date du 30 août 2019
- Personne concernée : Monsieur Yossef Gorsd (administrateur de WE.CONNECT et gérant de LI BAI)

WE.CONNECT SA

*Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019) - Page 2*

- Objet : Mise à disposition des locaux situés à Collégien, appartenant à la société LI BAI.
- La convention a été conclue pour une durée indéterminée.
- Modalités : En contrepartie de cette mise à disposition, il a été convenu le versement d'une rémunération de 3 200 € HT au profit de la société LI BAI.
- Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2019, il a été comptabilisé dans les comptes de la société WE.CONNECT une charge de 1 066,68 €.
- Motivation : « Les locaux situés à CROISSY-BEAUBOURG étant jugés vieillissants et insuffisants en termes de superficie au vu des objectifs du groupe, il a été jugé utile de déménager l'activité dans des locaux neufs et offrant une plus grande superficie. Les locaux mis à disposition permettent de loger l'ensemble des sociétés du groupe et leur activité dans un même lieu. Les locaux mis à disposition permettent également d'abriter l'entrepôt du groupe et d'offrir les services liés à cette activité. »

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention de location auprès de la SCI LI BAI

- Convention conclue le 2 janvier 2011
- Personne concernée : Monsieur Yossef Gorsd (administrateur de WE.CONNECT et gérant de LI BAI)
- Objet : Contrats de location des locaux de Croissy Beaubourg conclus avec les différentes sociétés du Groupe Unika suite à la cession par la société Unika Multimédia du terrain et du bâtiment à la SCI LI BAI le 21 décembre 2010.
- Modalités : En contrepartie de cette location, il a été convenu le versement d'un loyer et charges qui ont représentés au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2019 la somme de 1 834,10 €.
- Cette location a pris fin le 31 août 2019.

Contrat de travail à durée indéterminée de Mr Yossef Gorsd avec la société WE.CONNECT

- Personne concernée : Monsieur Yossef Gorsd (administrateur de WE.CONNECT)
- Objet : Monsieur Moshey Gorsd, agissant au nom et pour le compte de la société Groupe Unika (devenue We.CONNECT) a engagé Monsieur Yossef Gorsd à compter du 1^{er} mars 2011 en qualité de Directeur de la société pour une durée indéterminée.
- Modalités : aux termes de son contrat, Monsieur Yossef Gorsd a pour responsabilité et pour mission en qualité de Directeur de prendre les décisions nécessaires à la bonne marche de la société.
- Le contrat est régi par les lois et règlements en vigueur ainsi que par la convention collective du commerce de gros N°3044.

WE.CONNECT SA

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019) - Page 3

- Monsieur Yossef Gorsd est tenu à l'égard de la société, pendant toute la durée du contrat, à une obligation de fidélité et de non-concurrence.
- Monsieur Yossef Gorsd bénéficie d'un statut de cadre.
- Par avenant en date du 1^{er} septembre 2014, sa rémunération brute annuelle a été portée à 120 000 € y compris les heures majorées à 25% au-delà de la 35^{ème} heure.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris,

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

DocuSigned by:
Matthieu MOUSSY
Signé par : MATTHIEU MOUSSY
Heure de signature : 30/04/2020 | 17:19:09 CEST
O: PricewaterhouseCoopers Audit, OUI: 0002 872006483
C: FR
Émetteur : BE-YS SIGNATURE AND AUTHENTICATION CA NC
F60A9AE50B42458587135541988F1FC6

Matthieu Moussy

ISH Audit

DocuSigned by:

F65FA788F2C644C...
Jonathan Cabessa